

Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du mardi 14 avril 2020

D06_140420

L'an deux mil vingt, le quatorze avril à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, au moyen d'une visioconférence, sous la présidence de Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil Académique.

Point à l'ordre du jour : Approbation des demandes de renouvellement, création et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés

- Création du DU Thérapeutiques et microbiotes

Présidente de séance : Caroline BERTONECHE

Membres présents : Virgile CHASSAGNON, Véronique MOLINARI, Jean BRETON, Bernard BRUNET, Jennifer BUYCK, Fanny COULOMB, Gwenaël DELAVAL, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Marie-Carmen MOLINA, Richard MONVOISIN, Bartimée BOSSON, Joséphine BOURGEOIS, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Martin COSTE-CLEMENT, Noémie DUTILLEUL, Alexis FAYOLLE, Sacha GOUILLET-VEUX, Nathan JAEGER, Emmy MARC, Loona MOURENAS, Elise PAUCOD, Hugo PREVOST, Raphaël PUYGRENIER, Emeline TRASBOT, Karine HERTZLER, Mathis MORIN, Nicolas DOUAY, Zineb SIMEU-ABAZI.

Membres représentés : Didier PINEL (procuration à Sylvie MARTIN-MERCIER), Florence CHARBONNIER (procuration à Nicolas DOUAY).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil Académique.

La demande de création du DU Thérapeutiques et microbiotes est soumise au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	33
Membres représentés	2
Nombre de votants	35
Voix favorables	32
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	3

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la demande de création du DU Thérapeutiques et microbiotes.

Fait à St Martin d'Hères, le 16 avril 2020

Le Directeur général des services

A blue ink signature of Joris Benelle is written over a rectangular stamp. The stamp contains the text "Joris Benelle" and "Le directeur général des Services".

Joris BENELLE

Publié le : 07/05/2020

Transmis au Rectorat le : 07/05/2020

**ANNEXES DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D06_140420**

Année universitaire concernée : 2020/2021

Date de la demande 13 /12 /2019

Composante : UFR Pharmacie

Département (le cas échéant) :

Responsable pédagogique : Muriel CORNET PU-PH, Mcornet@chu-grenoble.fr

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) : **STS**

Intitulé de la formation : THERAPEUTIQUES ET MICROBIOTES

Type de formation : DU DIU

Etablissement(s) partenaire(s) :

Régime (FI/FC) : FI FC

Modalités : Présentiel EAD

Effectif prévisionnel formation initiale : 0

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) : 20 Min

Date validation en Conseil de composante : 11 février 2020

(Préalable obligatoire avant passage en CFVU)

Présentation générale de la formation

Définition et objectifs de la formation :

- **Motivations et positionnement au regard de l'offre de formation existante (locale et nationale)**

1- Cette création répond à un besoin régional et national d'une mise à jour des connaissances Concernant le microbiote et pathologies associées et les thérapeutiques à mettre en œuvre pour un public de médecins et pharmaciens sages femmes et diététiciens. Elle correspond à une forte demande de formation par les professionnels de Santé .

2- Pas de formation existante à l'UFR de Pharmacie: Il existe un DU à Paris

3- Adéquation entre la demande et l'offre de formation grâce à l'expertise de l'UFR et des professionnels du CHU et autres intervenants sollicités pour cette formation

- **Objectifs pédagogiques et compétences à acquérir :**

OBJECTIFS généraux

1. Connaître les grandes lignes de la composition, les fonctions et les méthodes d'analyse du microbiote intestinal

2. Connaître les principes écologiques régissant la stabilité et la résilience du microbiote intestinal

3. Lister les arguments suggérant un rôle causal de dysbioses intestinales dans les maladies chroniques intestinales, l'obésité, le syndrome métabolique, les maladies cardiovasculaires

4. Interpréter les effets de facteurs environnementaux sur le microbiote intestinal notamment l'alimentation

et l'antibiothérapie

5. Maîtriser les interventions thérapeutiques modulant le microbiote

6. Connaître la composition, les fonctions, les modulations et les méthodes d'analyse des autres microbiotes : cutané, respiratoire, vaginal

- **Le public visé** : Pharmaciens, Médecins toutes spécialités, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, diététiciens, infirmiers
- Débouchés professionnels (exemples) : mise à jour des connaissances sur la modulation du microbiote afin de proposer une meilleure prise en charge thérapeutique des patients.

Organisation des enseignements

Période de la formation : début : Janvier fin de formation : juin ou juillet

Localisation Grenoble :

Durée de la formation : 1 an

Volume horaire de la formation : 56 h

Enseignement Présentiel

En Heures : 20 h

En Jours : 3 jours

Enseignement à distance
(plateforme pédagogique)

Oui * **Non**

36 h de cours enregistrés + quizz d'autoévaluation 2 h

Formation semestrialisée (si oui quel semestre concerné) : **Non**

STAGES: Oui Non

Durée :

Période :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Conditions d'accès

Recevabilité des candidatures : Sur dossier après validation du responsable pédagogique

Conditions d'admission : pas de pré requis en dehors des diplôme d'exercice demandé

L'admission se fait sur dossier après validation du responsable pédagogique

Droits d'inscription

Joindre l'annexe financière (dgdvfu_annexe_fin_creation_DUDIU_2019 01) **EN COURS**

Tarifs Formation initiale : néant

Tarifs Formation continue : 1 200€

Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) /

NOM : Hedouin

PRENOM : cathy

L'avez-vous sollicité pour l'élaboration du tarif défini : Oui Non

Règlement des études des diplômes universitaires

Année universitaire : Composante : Médecine Pharmacie

Fiche plate forme :

La formation ouvre en 2019-2020 : Oui Non

Type de formation : Diplôme d'université (DU) Diplôme inter-universitaire (DIU)

Intitulé de la formation : Thérapeutiques et Microbiotes

Responsable pédagogique du DU / DIU : Pr Muriel Cornet

Statut de la formation : Création Modification Renouvellement

Date vote Conseil d'UFR :

Date création : rentrée anniversaire 2020-2021

Universités
partenaires

Indiquer les Universités habilitées à délivrer le diplôme :

Régime des publics accueillis dans la formation et effectif :

Formation initiale

Contrat pro

Formation continue

Modalités de l'enseignement :

Présentiel

Enseignement à distance

Effectif prévisionnel :	Répartition par public		_Si DIU Préciser sur Grenoble les effectifs pour ouvrir
Global (max) :	FI :	FC : 50	
Global (Min) :	FI :	FC : 20	

Dépôt RNCP *

Oui

Non

En cours

Envisagé

* RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

Si dépôt RNCP alors préciser :

- le niveau d'entrée en formation : Licence Master

- le niveau prévu en fin de formation (cocher ci-dessous) :

Niveau 4 (Bac , DAEU)

Niveau 6 (Licence)

Niveau 5 (DEUG, BTS, DUT, DEUST)

Niveau 7 (Master, DE, DESS, Diplôme d'ingénieur)

Niveau 8 Doctorat, HDR

Plan du dossier

I. Dispositions générales :

Article 1 : Définition et objectif(s) de la formation pour le participant :

Article 2 : conditions d'accès

II. Organisation des enseignements

Article 3 : Organisation générale des enseignements

Article 4 : Composition des enseignements

III. Contrôles des aptitudes et des connaissances

Article 5 : Modalités d'examen

Article 6 : Résultats

IV. Frais de scolarité

Article 7 : Frais de scolarité et d'inscription

V. Dispositions diverses

Article 8 : Dispositions spécifiques à la formation

VI . Annexes :

*** Annexes à remplir**

**** Annexes à remplir en fonction des particularités de la formation.**

- 1. Annexe - Cadre de référence ***
- 2. Annexe - Comité d'organisation ***
- 3. Annexe - Intervenants ***
- 4. Annexe - Enseignement présentiel ***
- 5. Annexe - Programme de formation détaillé ***

- 6. Annexe - Description enseignement à distance ** (à partir page 17)**
- 7. Annexe - Stage pratique ****

- 8. Annexe DPC - Orientations nationales 2016 à 2019 ****
- 9. Annexe DPC - Catégories professionnelles ****

I. Dispositions générales :

<p>Article 1 : Définition et objectif(s) de la formation pour le participant :</p>	<p><i>En 500 caractères max. (12 Lignes) préciser les capacités et compétences à atteindre en fin de formation et après validation :</i></p> <p><i>- décliner les <u>objectifs généraux et spécifiques</u> clairs, détaillés et atteignables dans la durée de l'action</i></p> <p><i>décrire par un verbe ce qui est attendu de l'apprenant à l'issue de la formation (nb) : Il est important de vérifier l'adéquation entre objectifs et professions ciblées</i></p> <p>OBJECTIFS généraux</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Connaître les grandes lignes de la composition, les fonctions et les méthodes d'analyse du microbiote intestinal 2. Connaître les principes écologiques régissant la stabilité et la résilience du microbiote intestinal 3. Lister les arguments suggérant un rôle causal de dysbioses intestinales dans les maladies chroniques intestinales, l'obésité, le syndrome métabolique, les maladies cardiovasculaires 4. Interpréter les effets de facteurs environnementaux sur le microbiote intestinal notamment l'alimentation et l'antibiothérapie 5. Maîtriser les interventions thérapeutiques modulant le microbiote 6. Connaître la composition, les fonctions, les modulations et les méthodes d'analyse des autres microbiotes : cutané, respiratoire, vaginal <p>Le DU s'organisera en 2 modules. Lors du présentiel initial, il sera proposé une actualisation des connaissances générales et spécifiques sur le microbiote intestinal concernant sa composition, son rôle et ses modulations. Sur le plan pratique, il sera proposé une présentation de la plateforme de e-learning et l'organisation du DU. Lors de la phase de e-learning, les différentes implications du microbiote et de ses dysfonctionnements (dysbiose) en pathologie humaine seront abordées ainsi que les options thérapeutiques permettant de réguler/corriger ces dysfonctionnements. De plus les interventions thérapeutiques ou alimentaires permettant de moduler le microbiote intestinal seront détaillées. Enfin les microbiotes respiratoire, cutané et vaginal seront décrits.</p>
---	---

Public(s)	<p><i>Seront admis à s'inscrire au diplôme :</i></p> <p><i>* Les actions pluri professionnelles devront répondre à un besoin de prise en charge pluridisciplinaire ou interprofessionnels des patients par la mise à profit de complémentarité des compétences</i></p> <p><i>Pharmaciens, Médecins toutes spécialités, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, diététiciens, infirmiers</i></p>
------------------	--

Article 2 : conditions d'accès	
Action de positionnement pédagogique	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non *Si positionnement préciser les modalités (ex pré test)
2.2 - Conditions d'admission (sur dossier, entretien ...)	Sur dossier
l'évaluation et l'accompagnement de la personne	<p>Quelles sont les modalités d'évaluation et d'accompagnement mise en place pour favoriser le parcours de formation /compétences à atteindre</p> <p>Autoévaluations en ligne et contrôle continu</p>

	<p><i>En dehors des publics éligibles des pré-requis sont exigés : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non</i></p> <p><i>*préciser :</i></p>
Pré-requis spécifique(s)	<p><i>Attendu des pré-requis : Si le programme de DPC est intégré à un DU : Il faudra également indiquer en pré-requis s'il est nécessaire de s'inscrire à l'intégralité du cursus ou si on peut s'inscrire à ce seul module.</i></p> <p><i>-Il peut être important de préciser si l'action concerne plus particulièrement une catégorie de professionnels, un type d'exercice, certaines conditions d'exercice, si cela convient plus à un jeune professionnel ou un professionnel ayant déjà une expérience (voire ayant déjà suivi une formation) sur le thème traité etc.</i></p> <p><i>- C'est indispensable pour les phases d'évaluation des pratiques professionnelles et de gestion des risques (il n'y a aucun intérêt à engager dans une action d'EPP qui consiste à travailler concrètement sur ses pratiques des professionnels peu concernés au quotidien par la prise en charge faisant l'objet de la démarche par exemple).</i></p>

II. Organisation des enseignements

Lorsque l'enseignement se fait en totalité ou pour partie à distance il sera décrit également en annexe 6 (conformément à l'article L6353-1 du Code du travail et le décret du 20 août 2014)

Article 3 : Organisation générale des enseignements	
Période de la formation	Mois de début : janvier Mois fin de formation : juin Présentiel 3 jours 20 h ; E-learning 36 h
Durée de la formation	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 2 ans <input type="checkbox"/> ans
Formation semestrialisée :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Nombre de crédits ECTS :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

A° Enseignement Présentiel	En Heures : 20 En Jours : 3 jours <i>(NB) si plusieurs années : préciser la répartition par années :</i> Année 1 : ... Année 2 : ... année : 3 :
-----------------------------------	--

B° Enseignement à distance (plateforme pédagogique)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui * <input type="checkbox"/> Non * préciser ici les heures d'enseignement : 36 suivant les modalités à décrire en annexe 6
--	---

Soit un total annuel de la formation (A+B) = 56 heures

Stage : Oui * Non

***si oui à décrire en annexe 7**

Informations générales sur condition de stage (en dehors des publics relevant du secteur de la santé :

- **Attention :** un stage pratique peut être prévu pour les publics en formation initiale uniquement si le volume pédagogique de la formation est d'une durée supérieure ou égale à 200h (hors volume horaire du stage)
- **Le stage dans un même établissement d'accueil ne pourra pas excéder 924h (équivalent à 6 mois à temps plein) par année universitaire en dehors des heures de cours :**

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Durée stage :	heures :	en jours :
Période stage :		

Article 4 : Composition des enseignements :

Préciser ci-dessous les séquences de formation (nom des modules) avec les objectifs et décrire le détail en annexe 5, suivant modalités précisées.

Présentiel 3 jours 20 h Accueil, Introduction, Prise en main plateforme, Composition, fonctionnement, rôle, et modulations du microbiote intestinal (alimentaires, environnementales (naturelles et polluants, pesticides), iatrogènes, activité physique, hygiène, prébiotiques, probiotiques, transfert de flore)

E-learning 18 modules de 2 heures (3 ppt enregistrés de 15 diapos)

Anomalies du microbiote intestinal (dysbioses) dans les pathologies chroniques :

1. Microbiote intestinal et immunité, Allergies et auto immunité
2. Les maladies inflammatoires chroniques intestinales MICI (1)
3. Les maladies inflammatoires chroniques intestinales MICI (2)
4. Cancers et réponses aux immunothérapies
5. Syndromes métaboliques
6. Obésité
7. Microbiote intestinal et maladies du foie
8. Vieillesse
9. Microbiote intestinal et comportements et santé mentale
10. Microbiote intestinal et maladies cardiovasculaires

Modulation et interventions thérapeutiques

11. Entretenir, améliorer, exploiter son Microbiote intestinal : alimentation, prébiotiques
12. Probiotiques et probiotiques ingénierés (Biomédicament vivant recombinant)
13. Composition des produits, sources, risques, preuves ou pas de l'efficacité
14. Analyse du microbiote : les omics (métagénomique, métatranscriptomique métabolomique), protéomique ou autres
15. Analyse du microbiote : les omics (métabolomique)
16. Cibles thérapeutiques et diagnostiques
17. Microbiote respiratoire
18. Microbiotes cutané et vaginal

Mémoire / Rapport / Projets tuteurés : Les responsable précise les modalités (attendus conditions générales, exigences, objectifs...)

Mémoire :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date limite du dépôt : Modalités :
Rapport de stage :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Modalités :
Projets tuteurés :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Modalités :
Autre travail demandé (à rendre par le participant)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Modalités :

III. Contrôles des aptitudes et des connaissances

Article 5 : Modalités d'examen	
5.1 - Assiduité aux enseignements (à préciser)	Présence obligatoire aux 3 journées en présentiel
5.2 - Modalités d'examen	<p>Préciser ici les modalités et critères de notation :</p> <p>Contrôle continu : 30% de la note globale</p> <ul style="list-style-type: none"> - test d'évaluation en ligne 30 min après le présentiel <p>Examen final : 70% de la note globale</p> <ul style="list-style-type: none"> - test d'évaluation en ligne 1h30 (QCM + cas clinique évolutif + rédaction d'une réponse synthétique à une question sur un sujet majeur du programme) - Le test d'évaluation en ligne sera organisé à distance des enseignements en laissant 2 semaines au minimum aux participants pour assimiler l'ensemble des cours. - Le calendrier des tests sera mentionné sur la plateforme <p>Session de rattrapage : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non et si oui période :</p>
5.3 - Remarques et précisions éventuelles concernant les Modalités de Contrôle des Connaissances(MCC)	
5.4 - Absences aux examens (détailler les règles appliquées en cas d'absence aux examens)	<p><input checked="" type="checkbox"/> En cas d'absence à l'examen le participant pourra se réinscrire l'année suivante aux conditions prévues par l'Université après accord du responsable pédagogique</p> <p><input type="checkbox"/> Autres (préciser) :</p>

Article 6 : Résultats	
6.1 - Jury (indiquer les périodes de réunion des jurys)	max 3 semaines après l'examen final

<p>6.2 - Conditions d'obtention du DU-DIU</p>	<p>Avoir obtenu la moyenne globale (contrôle continu avec examen final)</p>
<p>6.3 - Redoublement (indiquer les conditions de redoublement le cas échéant) :</p>	<p>Sous réserve d'accord du responsable pédagogique le participant pourra se réinscrire l'année suivante aux conditions fixées par l'Université.</p>

IV. Frais de scolarité

<p>Article 7 : Frais de scolarité et d'inscription</p>	<p>Tarifs *: 1200 €</p> <p>Exonération : pour les publics relevant de la formation initiale (1) le tarif est porté à € (2)</p> <p>(1) : pour le public FI, le montant d' « exonération tarifaire » peut être calculé sur la base d'un minimum de 50 % du tarif sans être inférieur à 600 € (2) les frais correspondant à la vie universitaire s'ajouteront à ce montant.</p> <p><i>Ex : Cas des ré inscription suite à une non validation du diplôme : le candidat (FC ou FI) pourra se réinscrire en s'acquittant d'un montant de 300 € (tarif 2018-2019).</i></p> <p><i>*Pour plus de détails se référer aux grilles tarifaires présentées aux conseils de l'UFR et des instances de l'Université pour validation annuelle en CA</i></p>
---	--

*La tarification fait l'objet d'une étude suivant les indications données par l'Université et les frais spécifiques correspondant à l'organisation de la formation (contact service formation continue)

Cathy.hedouin@univ-grenoble-alpes.fr tel 04 76 63 74 87

V. Dispositions diverses

Article 8 : Dispositions spécifiques à la formation <i>(si nécessaire) :</i>	Préciser : Lorsque la formation est proposée en DPC, le descriptif sera précisé conformément à la réglementation et au cahier des charges compléter annexes 8- 9
--	---

Evaluation satisfaction des participants

En fin de module : écrite orale questionnaire en ligne

En fin de formation : écrite orale questionnaire en ligne

Tout modèle des documents utilisés pour ce type d'évaluation « à chaud » doit être transmis avant le début de la formation au secrétariat de la formation. Ces supports doivent rester disponibles en cas de contrôles :

Un questionnaire d'évaluation (post formation) pour Grenoble, est également transmis aux participants après la fin de leur formation (lien web).

Délivrance du diplôme

Pour des formations interuniversitaires le diplôme est signé par le ou la Président(e) de l'Université dans laquelle est inscrit le candidat

Dans le cadre de DU, le diplôme est signé par le (la) Président(e) de l'Université Grenoble Alpes.

VI. Annexes

*** Annexes à remplir**

**** Annexes à remplir en fonction des particularités de la formation.**

1. Annexe - Cadre de référence *:

<p>Analyse des besoins</p>	<p><i>Indiquer brièvement l'analyse du besoin identifié pour l'action proposée et décrire en quoi cette thématique est importante pour les professionnels de santé visés.</i> <i>ex : « cette action s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des pratiques et de l'approfondissement des connaissances des pratiques diagnostiques et des prises en charges thérapeutiques autour de cas cliniques. Elle permet également de comparer les pratiques constatées aux recommandations de la société savante à travers des échanges constatés pendant ces programmes ».</i></p> <p>Les besoins de formation spécifique sur cette thématique sont importants pour les professionnels de santé. En effet, le microbiote a suscité et suscite encore un intérêt croissant de la part des scientifiques et professionnels de santé. Les études associant microbiotes et pathologies chroniques, microbiotes et alimentation ou environnement et les interventions thérapeutiques qui en découlent sont devenues incontournables. Le secteur des produits de santé visant à moduler le microbiote intestinal regroupe des produits très divers et la majorité de l'offre se situe hors du champ médicamenteux. Les indications et l'efficacité démontrée de ces produits méritent des mises au point actualisées et la demande des professionnels de santé pour des conseils ou recommandations clairs est très forte.</p> <p>Il existe un autre DU sur le même sujet en région Ile de France et cette création répond à un besoin régional d'une mise à jour des connaissances. Cette forte demande de formation par les professionnels de santé leur permettra de répondre à la demande d'une patientèle de plus en plus informée.</p>
-----------------------------------	--

<p>Recommandation(s)</p>	<p><i>Préciser les indications(références,date...) concernant les recommandations HAS, ANAES, Sociétés savantes ou Conférences de consensus ou autres données de la littérature ...</i> <i>(nb) Lorsque que ces données apportent des éléments de nature à modifier la pratique professionnelle, elles feront l'objet d'une présentation et d'un échange avec les participants.</i></p>
---------------------------------	--

<p>Mots clés</p>	<p><i>Préciser 3 à 5 mots clés :</i> Microbiote, pathologie chronique, prébiotiques, probiotiques, thérapeutique</p>
-------------------------	---

2. Annexe - Comité d'organisation *

<p>Responsable Pédagogique Sur Grenoble</p>	<p><i>Nom, fonction (coordonnées)</i></p> <p>Muriel Cornet PU-PH Parasitologie-Mycologie, Université Grenoble Alpes Laboratoire TIMC équipe TheREX (https://www-timc.imag.fr/therex) Domaine de la Merci 38706 La Tronche Cedex mcornet@chu-grenoble.fr</p>
<p>Coordonnateur si différent :</p>	<p><i>Nom, fonction (coordonnées)</i></p>
<p>Membres</p> <p>Des Conseils scientifique, Ou Comité pédagogique...</p>	<p><i>Nom, fonction (coordonnées)</i></p> <p>Muriel Cornet PU-PH Parasitologie-Mycologie Université Grenoble Alpes Laboratoire TIMC équipe TheREX Nathalie Kapel PU-PH de Parasitologie-Mycologie Marie-Dominique Desruet PH Pharmacie ou Hélène Pluchart AHU Pharmacie Dalil Hannani CR CNRS Laboratoire TIMC Bertrand TOUSSAINT PU-PH Biochimie- Laboratoire TIMC</p>
<p>Composition du (des) Jury</p>	<p><i>Le jury est présidé par la responsable pédagogique représentant du Conseil pédagogique et ou scientifique.</i></p>

3 .Annexe - Intervenants *

A remplir par année universitaire et module (si besoin)

Les intervenants sont identifiés et seront sollicités pour communiquer d'éventuels liens d'intérêt en lien avec leur intervention.

Prénom NOM	Fonction, Spécialité ou Diplôme)	Statut	Ville	Mail	Temps d'intervention (en h) et préciser si (P) Présentiel ou EAD) à distance	Mission Oui/ non
Dr Judith Aron		MCU-PH	Paris		4h EAD	
Pr Cathy Debier Ou Milena Monteiro		PU-PH EC	Paris Paris		1h30 P 1h30 P	Oui Oui et HC
Pr Laurence Zitvogel		PU-PH	Paris		2h P	Oui
Maat Pharma		Pharmacien	Lyon		2 h P	Oui et HC
Julien Leenhardt ou Hélène Pluchard		AHU Pharmacien	Grenoble		2h P 2h P	 HC
Pr Nathalie Kapel		PU-PH	Paris		1h30 P	Oui
Dalil Hanani		CR	Grenoble		2h EAD	HC
M. Lavie Richard		CR	Paris		2h présentiel 4h EAD	Oui et HC
Pr Laurence Zitvogel OU Romain Dallierere		PU-PH	Paris		2h EAD	

Pr Philippe Girard		PU-PH	Paris		2h EAD	
Audrey le Gouellec		MCU-PH	Grenoble		4 h EAD	
Dr Stéphanie Haim		Pharmacien	Lyon		2H EAD	HC
XXXXX					10h EAD	HC
Antonia Suau Pernet		EC	Grenoble		2 h EAD	

4. Annexe - Enseignement présentiel (cadre général) *

Type d'enseignement :	<p>Donner une estimation horaire de la répartition des cours :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> CM : 100 % <input type="checkbox"/> TD : .. % <input checked="" type="checkbox"/> TP : .. %</p> <p>Total en heures (en EQTD) : Cliquez ici pour taper du texte. Ou détailler par CM (en heures étudiant) : Cliquez ici pour taper du texte. TD (en heures étudiant) : Cliquez ici pour taper du texte. TP (en heures étudiant) : Cliquez ici pour taper du texte.</p>
Positionnement de l'apprenant	<p>Organisation de :</p> <p>Pré-test : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non</p> <p>Post test (*) : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <i>*En dehors des modalités d'examen</i></p>
Méthodes pédagogiques :	<p><input checked="" type="checkbox"/> Magistrale(s) <input checked="" type="checkbox"/> Participative(s)</p> <p><i>Si participative(s) : estimer le temps consacré à l'Interactivité : 20 %</i></p> <p>Sous forme de : <input checked="" type="checkbox"/> Cas cliniques <input type="checkbox"/> Ateliers</p> <p><input type="checkbox"/> autres :</p>
Moyens vidéos :	<p><input type="checkbox"/> Films <input type="checkbox"/> Visioconférence <input type="checkbox"/> Autres</p>

Documents pédagogiques : Communiqués *	<p><input type="checkbox"/> document (s) pour les pré-requis</p> <p><input type="checkbox"/> Document(s) de synthèse</p> <p><input type="checkbox"/> autre(s) préciser :...</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Ces documents sont mis en ligne à partir d'une plateforme : SIDES</p>
Bibliographie	<p>Précisez éléments de bibliographie :</p> <p>livre édité par Biocodex : le microbiote intestinal, un organe à part entière.</p>

* **Rappel** : Les supports communiqués (supports pédagogiques, référentiels d'analyse des pratiques, presse...) utilisent des références scientifiques identifiées. [critères de qualité \(ctrl+clic\)](#)

5. Annexe : Programme de formation détaillé

1) Exemple d'une formation en présentiel .

Décrire les objectifs spécifiques (par intervention au max par ½ journée)

Durée de la séquence	Objectifs	Méthodes (préciser méthodes et moyens utilisé)
9 h a 10h (1h)	Objectif spécifique n°1	Etude de cas clinique
10h à 10 h 30 (30 minutes)	Objectif spécifique n°2	Diaporama
10h 30 12 h 30 (2 heures)	Objectif spécifique n°3	

Présentiel 3 jours : 20 h 6 sessions de cours de 3h

J1 début 9h30 : Accueil, Introduction, Prise en main plateforme,
10h-12h : Qu'est-ce que le microbiote (historique, développement, composition, fonction et rôle) :
13h30 -15h: Modulation du microbiote (alimentaires, environnementales, activité physique)
15h30 17h : Impact des médicaments sur le microbiote

J2 10h-12h : Microbiote Cancer et immunothérapie
14-16h : Microbiote et pathologies inflammatoires digestives

J3 9h 10h30 Modulations thérapeutiques : Transfert de flore
11h 12h30 Transfert de flore : aspects règlementaires, nouvelles thérapeutiques, perspectives
13h30 Modulations thérapeutiques (pré-probiotiques, Industriel et Pharmaciens CHUGA)

2) Une formation « non présentiel » :

6. Annexe - Description si enseignement à distance :

Dans le cadre d'un enseignement à distance compléter les éléments ci-dessous conformément à l'article Art. L6313-2, L6313-8 et L6353-1 du Code du travail, modifiés par la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018-art. 4 et 24. (décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018)

Et préciser le nom de la plateforme : **SIDES**

<p>La nature des travaux et les objectifs spécifiques :</p>	<p>Les objectifs spécifiques , la nature des travaux (ex : classe inversée, étude de cas diaporama ...) et le nombre d'heures doit être précisé :</p> <p>Les apprenants devront prendre connaissance des diaporamas sonorisés ou vidéos pour chacun des 18 modules organisés sur la base de 2 h (3 ppt enregistrés de 15 diapos) .</p> <p>Des références bibliographiques leur seront communiquées pour pouvoir approfondir certaines thématiques.</p> <p>les apprenants devront répondre à des tests d'autoévaluation en ligne sous forme de QCM</p>
<p>les modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation ouverte ou à distance :</p>	<p>L'exigence d'encadrement humain → un caractère d'interactivité :</p> <p>Préciser la durée (éventuellement)</p> <p>Un forum de discussion entre les participants sera créé sur la plateforme:</p> <p>Les personnes inscrites auront la possibilité de déposer des questions qui seront évaluées par les autres participants. Les réponses nécessaires à une bonne compréhension seront envoyées sous 15 jours par : la responsable pédagogiques</p> <p>-et / ou Le tutorat à distance : <input type="checkbox"/> synchrone ou <input checked="" type="checkbox"/> asynchrone</p>
<p>les moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique.</p>	<p>Les enseignements seront accessibles sur la plateforme SIDESS.</p> <p>Aspects pédagogiques : La fonction des questions sur la plate forme permettra aux participants d'obtenir des réponses pour favoriser la compréhension pédagogique et l'intégration dans sa pratique</p> <p>Aspects techniques : une personne sera identifiée pour permettre au participant de régler des difficultés éventuelles en matière de connexion</p>

7. Annexe - Stage pratique

Rappel : Informations générales sur condition de stage :

- Il peut y avoir un stage prévu pour les publics en formation initiale uniquement si le volume pédagogique de la formation est d'une durée supérieure ou égale à 200h (hors volume horaire du stage)
- *Le stage dans un même établissement d'accueil ne pourra pas excéder 924h (équivalent à 6 mois à temps plein) par année universitaire en dehors des heures de cours :*

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

<p>Cadre de référence de l'analyse de la pratique</p>	<p>Cette étape d'analyse s'appuie sur :</p> <p><input type="checkbox"/> Un Stage : en heures () en jours : ()</p>
<p>Capacités</p>	<p><i>Décrire les capacités ou les compétences attendues avec si besoin des éléments de précision et / ou de quantification.</i> <i>(ex nombre d'actes, cas clinique, récits de situation complexe, EPP...)</i></p>
<p>Structure(s) de stage</p>	<p>Préciser dans quel cadre se fait l'analyse de la pratique :</p> <p><input type="checkbox"/> Lieu(x) agréé(s) par le comité pédagogique</p> <p><input type="checkbox"/> Lieu(x) validé(s) par le responsable ou coordonnateur</p>
<p>Modalités de stage :</p>	<p><input type="checkbox"/> Observateur le participant repère les éléments essentiels de la pratique et identifie les compétences et connaissances attendues.</p> <p><input type="checkbox"/> Acteur accompagné pour permettre au participant d'assumer la prise de responsabilité des actes en supervision directe d'un maître de stage ou référent. Une évaluation doit mesurer l'acquisition des compétences.</p> <p><input type="checkbox"/> Acteur autonome : le participant agit seul avec la possibilité de faire appel à un pair, maître de stage ou référent en cas de difficulté(s).</p>
<p>Evaluation de la pratique (traçabilité)</p>	<p>Préciser les traces d'apprentissage attendues :</p> <p><input type="checkbox"/> Attestation de suivi / présence du candidat</p> <p><input type="checkbox"/> Attestation de suivi avec évaluation du tuteur, maître de stage ou responsable pédagogique</p> <p><input type="checkbox"/> Rapport de stage,</p> <p><input type="checkbox"/> Cas cliniques,</p> <p><input type="checkbox"/> Récit Situation Complexe Authentique (RSCA)</p> <p><input type="checkbox"/> Autres modalités à préciser :.....</p>

Annexe DPC : Activités et Méthodes

Cette action est proposée dans le cadre d'une action de DPC ? Oui Non

Mémento :

Sur une période triennale, chaque professionnel de santé doit valider un parcours de DPC comportant au moins deux des trois activités identifiées ci-dessous.

Dans le cadre du programme de formation proposé, vous pouvez proposer une seule activité « Activité de formation continue » ou concevoir un programme intégré *

***programme intégré s'il prend en compte au moins deux activités de DPC parmi les 3 suivantes :
« Formation continue * », « Evaluation des pratiques professionnelles »
et « Gestion des risques ».**

Chaque activité fait référence à au moins une méthode identifiée par la Haute autorité santé (HAS) [lien ICI](#)

Vous devrez vous assurer :

- de la pertinence de la méthode HAS choisie par rapport aux objectifs de l'action
- et de la maîtrise de la méthode dans le déroulé pédagogique (support(s) et traçabilité).

** A noter que les questionnaires dits « pré / post tests » sont considérés comme faisant partie de la phase présentielle (il s'agit juste d'une évaluation avant / après).*

Le programme de DPC concerne :

- La totalité de l'enseignement Un module ou des modules *

*Préciser :

Quelle(s) activité(s) DPC se déroule dans le cadre du diplôme ?

- Activité de Formation continue. »
- Activité d'Evaluation des pratiques professionnelles/EPP »

Nom de la formation	DU Thérapeutiques et Microbiotes			
Responsable	Pr Muriel Cornet	Pack =>	1	
type de formation	D.U	UFR	MEDECINE	
Nbre total stagiaires				25
			% / public FC/ FI	Tarif
Nombre stagiaire FC		25	100%	1 200,00 €
Nombre stagiaire / tarif exonéré FC				
Nombre stagiaire / tarif exonéré FI			0%	0,00 €
réinscription				300,00 €
candidat libre				170,00 €
Heures /apprenant	heures maquette prise en compte / grenoble		56	heures maquette
			3	h moy/ jour
	Presentiel global	20	3	jours
	si DIU heures organisées à Grenoble	0	non	si DIU mettre ou
	EAD	36		
	Examen			
MONTANT D'AFFAIRE PREVISIONNEL				30 000,00 €
CHARGES DIRECTES ENSEIGNEMENT (Heures de formation)		Nbre heures	Coût heure	Coût total
	Heures TP (= 0,66*TD)		149,16 €	0,00
	Heures TD (EC-EA)		226,00 €	0,00
	Heures CM (=TD*1,5)Pondérées (EC-EA-HC-		294,00 €	0,00
	Heures maquettes/ Heures TD Ponderees (EC-EA-HC-Vacations)	13	196,00 €	2 548,00
	SOMME	13,00		2 548,00
	Heures TP vacataire (= 0,66*TD)		38,80 €	0,00
	Heures TD vacataire		58,79 €	0,00
	Heures CM	11,00	88,19 €	970,04
	convention partenariat			2 880,00 €
	SOMME	11,00		970,04
	EAD (nombre d'heure à préciser dans onglet FRAIS formation)	18,0	88,19 €	1 587,33
	Autres (honoraires de formation...)		45,00 €	0,00
	SOMME	18,00		1 587,33
CHARGES DIRECTES HORS ENSEIGNEMENT				
	Responsabilité pédagogique, encadrement, tutorat	Nbre	Coût	Coût total
	Heure TD. enseignant, hors enseignement (EC et EA)	10,00	55,00 €	550,00
	Heure TD vacataire		58,79 €	0,00
	SOMME			550,00
	1) COÛTS ENSEIGNANTS (Heures de formation)	24,00		5 655,37 €
	Autres charges directes UFR	Nbre	Coût	Coût total
	Charges directes de masse salariale par stagiaire	25	268,00 €	6 700,00
	Charges directes de fonctionnement par heure	20	23,00 €	460,00
	Personnels UFR (Cout moyen Biatos) -spécifiques			0,00
	2) COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (hors enseignement)			13 915,37 €
CHARGES INDIRECTES SUPPORT ETABLISSEMENT				
	' Frais publicitaires (insertion catalogue, frais de site web, envoi publicitaire, envoi brochures...)			200,00
	' Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			
Frais spécifiques :	Montant	2 439,50 €		2 439,50 €
	Missions- hotel	1 284,5		
	Restauration groupe	1 155,0		
	Autres	0,0		
	autres	0,0		
	3) TOTAL COÛTS SPECIFIQUES			2 639,50 €
I - TOTAL COÛTS DIRECTS				22 210,23 €
	MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	26,0%	7 789,77 €	
'COÛTS INDIRECTS				

	UGA/Recettes		10%	3 000,00 €
II - TOTAL COÛTS INDIRECTS	FORFAITAIRES dépenses			3 000,00 €
III - TOTAL COÛTS COMPLETS	(I- II)			25 210,23 €
	MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	16%	4 789,77 €	!